



**1868** : Entrée au noviciat de Deguerry et Bouland.

**1879** : Un Père et 2 Frères sont mordus par le chien de garde de St Martial que l'on a des raisons de croire enragé. Grâce à un traitement énergique, le « hoang-nan » ils sont sauvés.

**Lettre au cardinal Simeoni, Préfet de la Congrégation de la Propagande (16 novembre 1880)**

Éminentissime Seigneur,

J'ai attendu la fin de vos vacances pour accuser réception à votre Éminence du décret par lequel elle a daigné faire ériger en provicariats apostoliques les deux missions du Nyanza et du Tanganika dans l'Afrique équatoriale, et créer les missions nouvelles du Haut-Congo septentrional et du Haut-Congo méridional, pour les confier à notre Société de mission. Je ne puis qu'être très profondément reconnaissant de cette nouvelle marque de confiance du Saint-Siège et je prie votre Éminence de croire que mes missionnaires et moi nous ne négligerons rien pour la justifier.

Conformément aux désirs de la Sacrée Congrégation, j'ai l'honneur de vous désigner les deux pères que je crois les plus propres à diriger les deux provicariats qui viennent d'être érigés. Pour le vicariat du Nyanza, j'estime qu'il faut le confier au père Léon Livinhac déjà supérieur de cette mission. Le père Livinhac, avant d'aller dans l'Afrique équatoriale, avait été élu par suffrage de ses confrères. Quoique jeune encore, car il est né en 1846, dans le diocèse de Rodez, et par conséquent il se trouve dans sa 35ème année seulement, c'est un homme d'une sagesse et d'une sainteté accomplies.

Pour le provicariat du Tanganika, je vous prie de vouloir bien le confier en principe au R. P. François Deguerry, en laissant toutefois l'administration provisoire au R. P. Alexandre Guillet, actuellement supérieur de cette même mission. Le R. P. Deguerry a exercé pendant six ans, sous mon autorité, la charge de Supérieur général de notre Société de missionnaires. Aux dernières élections qui ont eu lieu à la fin de septembre, il a décliné complètement toute continuation de sa charge et, en conséquence, il a été remplacé par un autre religieux, le R. P. Charbonnier. Nous pensons à l'envoyer dans l'Afrique équatoriale et il ferait, à cause de son expérience et de sa vertu, un provicaire accompli.

La seule difficulté est que sa présence est encore nécessaire à Alger pendant quelques mois pour mettre son successeur au courant des affaires, surtout dans les circonstances difficiles que nous traversons en ce moment. Voilà

pourquoi je propose à votre Éminence de laisser l'administration provisoire du provicariat au R. P. Guillet jusqu'au départ du père Deguerry qui recevrait cependant dès maintenant son titre et déléguerait ses pouvoirs à son remplaçant. Je pense enfin qu'il serait opportun de faire donner la consécration épiscopale au père Deguerry au moment de son départ pour l'Afrique équatoriale. Mais cette question fera l'objet d'une communication plus étendue et plus précise à la Sacrée Congrégation.

Je suis heureux de dire, en terminant, à votre Éminence que nous avons reçu cette semaine même des nouvelles excellentes de nos missions. De nombreux baptêmes de catéchumènes ont eu lieu dans l'Ouganda la veille de la Pentecôte, et le roi Mtéça se montre de plus en plus favorable à nos pères. L'un d'eux, le père Lourdel, ayant eu le bonheur de le guérir d'une dysenterie opiniâtre, a conquis toute sa faveur.

Enfin, je remercie votre Éminence de l'avis qu'elle daigne me donner que deux mille francs sont mis à ma disposition pour l'Afrique équatoriale par l'œuvre de la Sainte Enfance de Vienne, et se trouvent déposés chez monseigneur Mazotti. Je donne à mon agent, Mr Grillotti, les instructions nécessaires pour retirer cette somme.

Veillez accepter, éminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de profond respect avec lesquels j'ai l'honneur de me dire en baisant votre pourpre sacrée, de votre Éminence révérendissime, le très humble, très obéissant et tout dévoué serviteur.

